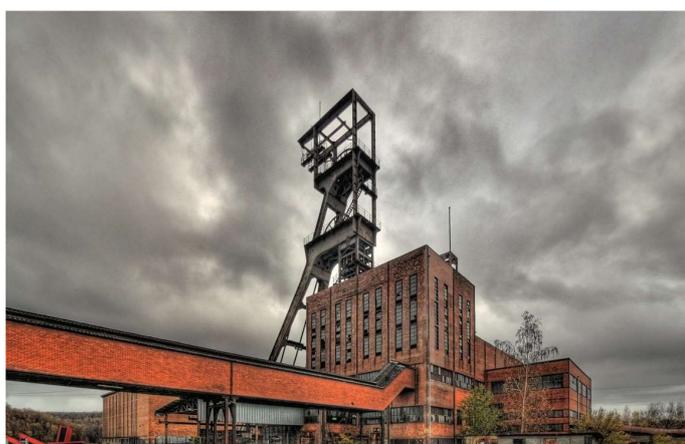




Réindustrialisation : Renforcer l'Inspection de l'Environnement dans le Grand-Est

Février 2024

Des accidents industriels, tels que AZF en 2001 ou LUBRIZOL en 2019 pour les plus connus, ont mis en lumière **le manque de moyens pour les missions d'Inspection des Installations Classées pour l'Environnement (ICPE)**, assurées par les Directions Régionales (principalement les DREAL) et leurs Unités Départementales (UD) du Ministère en charge de l'Ecologie.



Emissions de CO₂, risques accidentels, pollutions diffuses, protection de l'Air, de l'Eau, des milieux naturels ... : **le renfort des missions de contrôle environnemental des activités industrielles est essentiel** si on veut réussir une réindustrialisation de haut niveau environnemental.

La fin de la baisse des effectifs en DREAL/UD depuis Lubrizol, dont les 100 ETP (Equivalent temps Plein) supplémentaires prévus pour 2024, améliorent la situation, mais cela reste insuffisant.

D'autant qu'en plus des ICPE, les canalisations de transports de matière dangereuses – 7 000 km de canalisation d'Oxygène et Hydrogène dans le Grand Est -, les équipements sous pression, la réforme anti-éclatement des réseaux enfouis et le développement de nouvelles activités soumise au Code Minier : géothermie, Hydrogène, Lithium, méthane ..., nécessitent également des renforts dans nos services.

En DREAL Grand-Est et ses Unités Départementales, ce sont actuellement 185 Inspecteurs et 37 agents administratifs (soit 202 Equivalents temps pleins) pour 3 500 ICPE dont 135 Risque « SEVESO »

Ces effectifs sont insuffisants : les Inspecteurs et personnels administratifs, travaillent dans un **flux tendu permanent**, les services peinent à recruter et à fidéliser les nouvelles recrues. Ces métiers, à la charge de travail très élevée, lourds de responsabilités, sont peu attractifs au regard des faibles salaires dans la Fonction publique.

Augmenter les salaires d'au moins 10 %, ce n'est pas un luxe : c'est une nécessité !

Le management par objectif et le manque d'effectifs, la complexification de la réglementation et des procédures administratives et pénales au profit des industriels, baissent la qualité d'inspection.

La généralisation de la rémunération « au mérite », le recours massif aux contractuels, l'augmentation des pressions patronales, politiques ...

risquent de mettre en péril **l'indépendance de l'Inspection** des Installations Classées, et à terme la sécurité des citoyens.



Pour la **sécurité industrielle**, pour la **lutte contre le réchauffement climatique**, pour une **réindustrialisation d'un haut niveau environnemental**, la CGT réclame un **plan d'action** de la Direction Générale de la Prévention des Risques pour :

→ **Renforcer l'attractivité des postes, en augmentant le nombre de promotions, et les possibilités d'intégrer les corps techniques de fonctionnaires** compétents : Techniciens Supérieurs de l'Economie et d'Industrie et Ingénieurs Industrie des Mines.

Il est également nécessaire de **renforcer les moyens de formation du Ministère** dont ceux qui lui sont dédiés à l'Institut Mines Télécom dédiés

→ **Doubler l'augmentation des effectifs** pour les années à venir, la CGT revendique 30 recrutements dans la Grand-Est, inspecteurs et personnel administratif, dès 2024 et les années suivantes.

→ **Restaurer une UD par département**, les « UD bi-départementales » étant une fragilité supplémentaire

Ces propositions nous semblent urgentes, nous les portons à la discussion à la DREAL Grand-Est, dans l'ensemble des directions régionales et au niveau national, pour augmenter le rapport de forces, afin d'obtenir des avancées !

**Pour faire entendre votre voix
rejoignez la CGT !**



cgt.dreal-grand-est@i-carre.net

Tél : 03 87 56 42 15 – 06 30 34 18 09

[La CGT | Intranet DREAL Grand Est](#)
[Fédération Nationale Equipement Environnement CGT.fr](#)